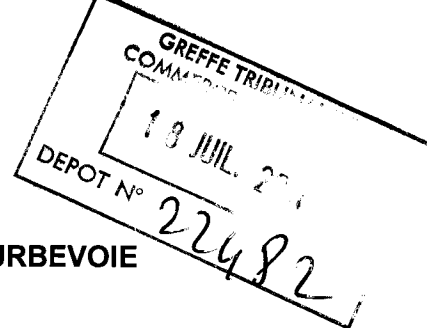


A.E.S. CERTIFICATION
SASU AU CAPITAL de 5 000 Euros
Siège social : 4, rue de l'Abreuvoir - 92415 COURBEVOIE
RCS NANTERRE 521 459 222



PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE LA PRESIDENTE
EN DATE DU 30 Juin 2011

L'an deux mil onze

Le 30 Juin à 17 heures

Au siège social au 4, rue de l'Abreuvoir - **92415 - COURBEVOIE**

La soussignée, **Madame Catherine CREPIEUX**, Présidente et associée unique de la Société demeurant 17, rue des Vergnes - 40100 DAX

A pris les décisions suivantes portant sur :

- **Transfert du siège social**
- **Modification corrélative des statuts**
- **Pouvoirs à conférer en vue des formalités**

PREMIERE DECISION

La Présidente décide de transférer le siège social au **120, rue Jean Jaurès 92300 LEVALLOIS PERRET** à compter de ce jour.

DEUXIEME DECISION

En conséquence de la décision précédente, la Présidente décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société qui est désormais libellé ainsi qu'il suit

"ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL

Le siège de la Société est fixé : 120, rue Jean Jaurès 92300 – LEVALLOIS PERRET

Il peut être transféré dans le même département ou dans un département limitrophe par simple décision du Président, qui est habilité à modifier les statuts en conséquence"

TROISIEME DECISION

La Présidente confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par la Présidente.

La Présidente